

Toulouse, le 16 octobre 2012
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

HAYANGE (57) 22.03.2009

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par le témoin par email le 31 mars 2009, au sujet d'une observation d'une boule jaune observée le dimanche 22 mars 2009, et d'une autre observation similaire le 13 octobre 2007. Il fera parvenir deux Questionnaires Terrestres (QT) complétés le 14 avril, soit peu de temps après l'observation la plus récente.

Aucun autre document ne sera produit malgré une demande de dépôt du témoignage en Gendarmerie. Le témoin principal a 43ans, et était accompagné de son gendre, qui n'a effectué aucune déclaration. Ces deux observations ont été analysées ensemble au GEIPAN, mais traitées dans deux dossiers distincts.

Le GEIPAN a tenté reprendre contact avec le témoin en 2012, mais le numero de téléphone et le mail donnés en 2009 s'avèrent inutilisables en 2012.

2- DESCRIPTION DU CAS

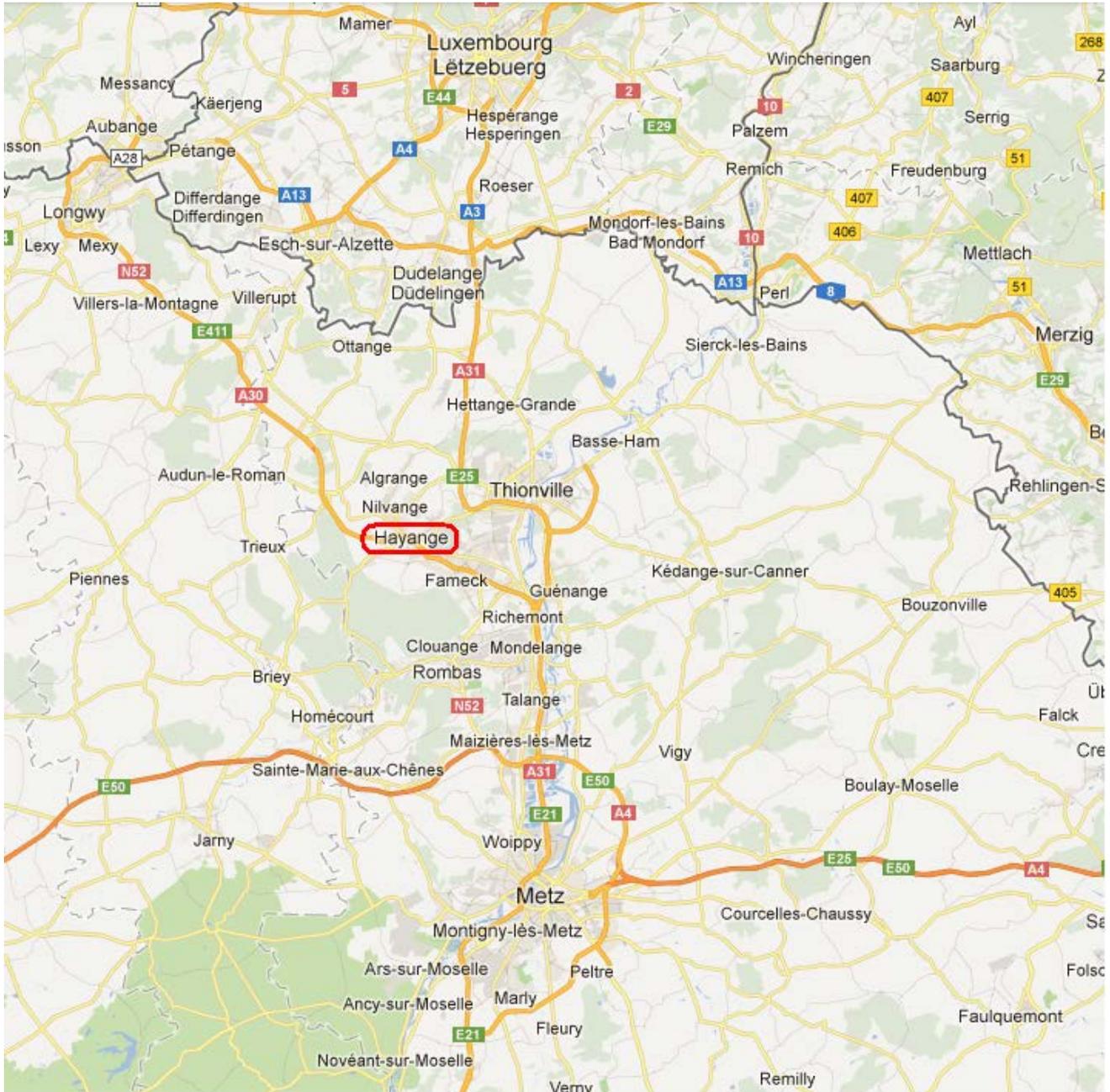
Extrait du QT p.2 :

« Le soir du 22/03/2009 vers 20h45/50mn sur la commune de Hayange en Moselle 57, mon gendre et moi-même, avons vu une boule très jaune et très basse (environ 1000 mètres d'altitude) qui avançait doucement dans le ciel, sans émettre de bruit ni de fumée, soudain elle commence à zigzaguer latéralement, rapidement par à-coups(3/4 fois) et change de couleur, elle devient orange et part en diagonale sans chavirer (angle approximatif : 45/50°) en trois secondes à peine, ce phénomène lumineux n'était plus dans notre visuel, et pourtant nous avons les 2 étoiles en repère, car c'est entre celles-ci que cette lumière était partie sans un bruit, sans une trace de fumée. »

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis le parc des Grands Bois à Hayange, département de la Moselle, au sud ouest de Thionville :

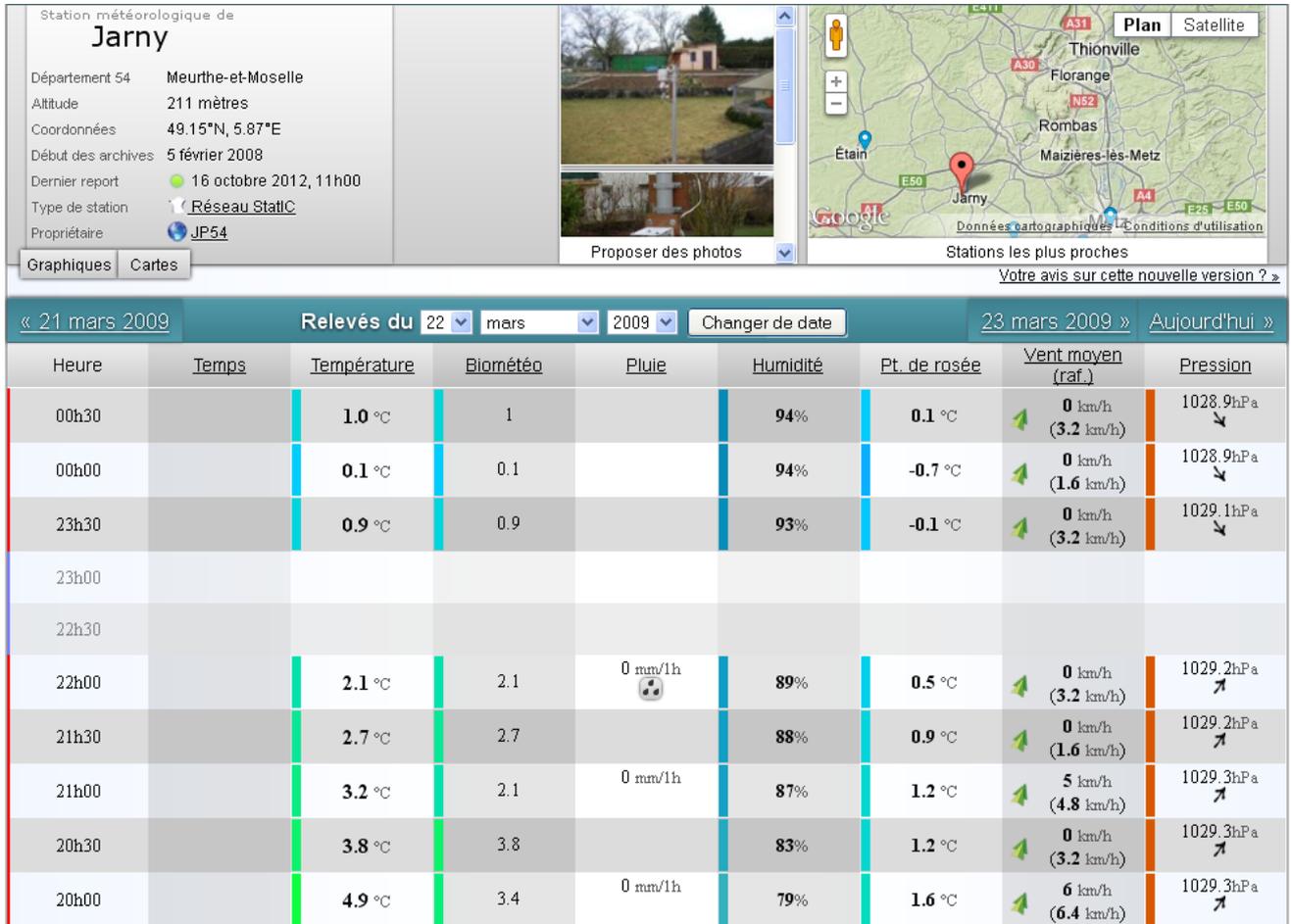


Source : [Google Maps](#)

Le nom de la commune d'Hayange est entouré en rouge.
Cette région est très fortement industrialisée (mines, aciéries, centrale nucléaire de Cattenon...).

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de Jarny, située à 23 Km au sud ouest du lieu d'observation.



Source : infoclimat.fr

Les données de la station n'indiquent malheureusement pas la nébulosité pour l'heure qui nous intéresse, ni pour les heures suivantes ou précédentes. On notera en un très faible vent de secteur sud.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne

- des étoiles mais sans les nommer ni les repérer,
- Vénus, qui n'était pas observable à cette date, mais il l'aura peut-être confondue avec Saturne (azimut 118 et 30° d'élévation),
- la constellation de la Grande Ourse (entre les azimuts 50 et 60, et d'environ 35 à 60° d'élévation).
- l'absence de la Lune, ce qui est confirmé par les éphémérides (visible seulement le matin).

Aucun phénomène astronomique particulier à signaler pour cette date.

La base REFORME (reform-meteor.net) ne fait état d'aucun bolide ou rentrée ce soir là.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef dans son témoignage.

3.5 RECONSTITUTION

Il est difficile de proposer une reconstitution fidèle étant donné les incohérences du témoignage concernant la direction d'arrivée, l'évolution du phénomène et son départ et l'absence de position précise du lieu d'observation. Les seules informations consistantes tout au long du QT concernent l'aspect du phénomène (boule), les couleurs prises par celles-ci (jaune, puis orange et enfin rouge), l'absence de bruit, le changement de cap suivi après quelques zigzags et les variations de vitesses relevées par le témoin (vitesse d'abord lente, puis changement de cap, très forte accélération et disparation quasi instantanée).

On retiendra pour la suite que le PAN a évolué dans le secteur nord est par rapport au témoin (azimut 0 à 90).

4- HYPOTHESES

- Astronautique : satellite, débris satellisés, flash iridiums, rentrée atmosphérique :

Hormis les changements de direction, le témoignage ressemble fortement à l'observation d'une rentrée atmosphérique de débris de satellite ou de météoroïde. Le changement de trajectoire ainsi que la rapide accélération ne permet pas de retenir ces hypothèses.

- Aéronautique : ballon, avion, hélicoptère, drone.

Le ballon est exclu en raison de la direction du vent relevé, quoique nous ne disposons pas de la carte des vents en altitude.

Un avion, un drône ou un hélicoptère seul ne peut expliquer l'observation, ni sa rapidité.

- Astronomique : étoile, planète.

Objets par nature très statiques, donc hypothèse non valable.

- Atmosphérique : foudre en boule, météores.

La foudre en boule pourrait correspondre, bien qu'il n'ait pas été signalé d'orage dans les archives météo. Les bolides sont exclus.

- Divers : lanternes Thaï, modélisme.

Les lanternes se déplacent avec le vent, les modèles réduits volants ne peuvent rendre compte de la vitesse observée, sauf à être très proches et donc audibles.

5- CONCLUSION

Hormis les changements de direction, le témoignage ressemble fortement à l'observation d'une rentrée atmosphérique de débris de satellite ou de météoroïde.

Nous avons ici une observation d'un niveau d'étrangeté moyenne à élevée, mais la consistance de l'ensemble ne permet pas une classification D1.

Ce cas est classé C faute de témoignages indépendants et de recoupements.